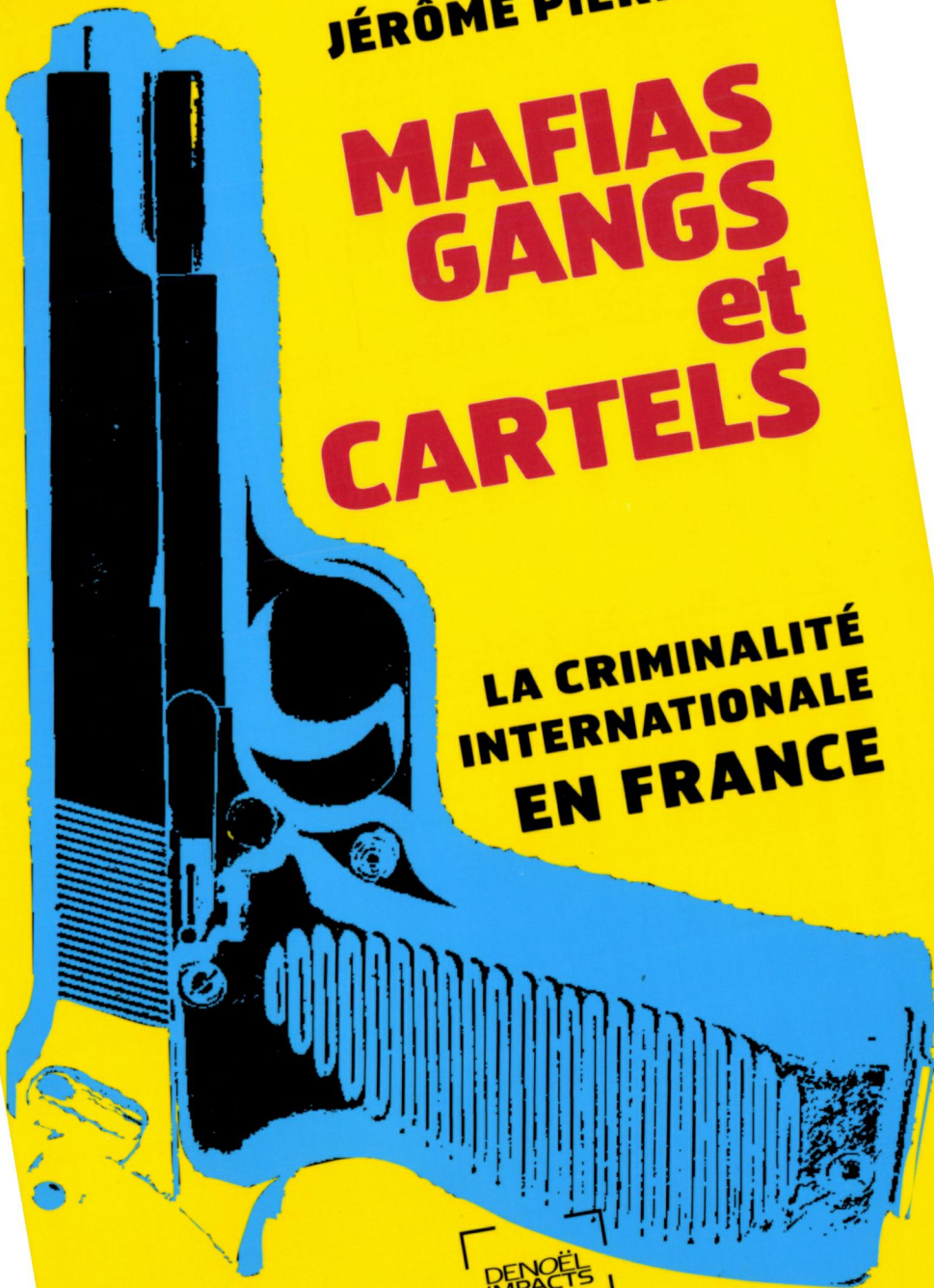


JÉRÔME PIERRAT

MAFIAS GANGS et CARTELS

**LA CRIMINALITÉ
INTERNATIONALE
EN FRANCE**



**DENOËL
IMPAIRS**

Mafias, gangs et cartels

DU MÊME AUTEUR

Gangs de Paris, Parigramme, 2007

La Guerre secrète des casinos (avec Christian Lestarel),
Fayard, 2007

La Mafia des cités, Denoël, 2006

Une vie de voyou (avec Michel Ardouin
dit Porte-avions), Fayard, 2005

Yakusa, enquête au cœur de la mafia japonaise,
Flammarion, 2005

Les Vrais, les Durs, les Tatoués (avec Éric Guillon),
Éd. Larivière, 2005

Une histoire du Milieu, Denoël, 2003

Les Gars de la marine (avec Éric Guillon),
Éd. Larivière, 2004

Les Hommes illustrés, Éd. Larivière, 2000

Jérôme Pierrat

Mafias, gangs et cartels

La criminalité internationale
en France



Introduction

Faut-il revoir nos classiques ? On s'était habitué à nos voyous corses, lyonnais, parisiens, marseillais, on se familiarisait à peine avec les caïds des cités et voilà que de nouveaux venus font leur apparition sur la scène criminelle. Une effraction qui n'est que le corollaire d'un phénomène plus global. Depuis quelques années, la planète criminelle s'est transformée. Aux côtés des mafias traditionnelles — turque, japonaise, chinoise, italienne, italo-américaine — a émergé un nouveau crime organisé. Des organisations et des groupes, nés des bouleversements géopolitiques, qui se sont rapidement développés et structurés. Jusqu'à, pour certains, jouer dans la même cour professionnelle que leurs cousins plus anciens. Ceux-là parlent russe, géorgien, nigérian, lituanien, albanais, bulgare, espagnol avec l'accent colombien, etc.

Pour prospérer, ces acteurs nouveaux et anciens ont su profiter — entre autres — de la mondialisation de l'économie, noyant leurs trafics dans l'augmentation des flux financiers et des échanges commerciaux. Le crime organisé, entrepreneur d'un capitalisme clandestin, prospecte en permanence de nouveaux marchés. Pour se déplacer, il

doit y trouver un intérêt : avoir quelque chose à vendre, à prendre, des fonds à blanchir, investir ou encore un relais « logistique » à utiliser, déjà disponible, ou à installer. Et pourquoi pas, si les conditions s'y prêtent, s'enraciner durablement ?

La présence de ces prédateurs internationaux est attestée chez nombre de nos proches voisins européens : en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Suisse, en Italie — et pas uniquement leurs représentants indigènes —, sans parler de l'Espagne dont l'auberge malfrate est en surréservation.

La France serait-elle épargnée ? Certains crient au loup sans préciser où ils l'ont vu, d'autres jugent sa venue improbable. On entend de-ci de-là — et souvent vaguement — parler de mafia russe, de filles de l'Est, de réseaux africains... Pourtant aux côtés de quelques affaires médiatiques, le lecteur découvre parfois, au gré des pages faits divers, des brèves en apparence insignifiante. Mais, à la deuxième lecture, elles se révèlent troublantes. On y évoque le lynchage par dix compatriotes d'un Tamoul sri-lankais en banlieue parisienne, l'arrestation de receleurs lituaniens de fausse monnaie dans des villes de province, de pirates malaisiens de cartes bancaires...

Ces affaires-là portent la marque d'un certain professionnalisme ou à tout le moins d'une franche détermination. Mais bien qu'elles permettent d'écarter l'hypothèse d'un crime ou d'un délit commis « par hasard » ou par nécessité, elles pourraient aussi être le fait d'individualistes ou d'associés d'occasion... bref de professionnels qui, s'ils sont organisés, bossent quand même à leur compte. Or ce n'est pas le cas, et c'est bien pour cette raison qu'ils nous intéressent

Comme son titre l'indique, ce livre ne concerne que les mafias, gangs, cartels et autres organisations et groupes criminels d'envergure internationale. Leurs représentants sont protéiformes : depuis le mafieux aux airs d'homme d'affaires jusqu'au petit délinquant, cheville ouvrière d'une entreprise criminelle à grande échelle. Nous les observerons tous¹, sans pratiquer de distinction entre le « crime organisé » et la « délinquance spécialisée », comme le font certaines polices européennes (espagnole par exemple) ou les services de renseignement français qui ne s'intéressent qu'à la première espèce. Le contre-espionnage, notamment, focalise sur les éléments jugés déstabilisateurs pour le pays : les Balkans, considérés comme un trou noir surarmé et très agité au milieu de l'Union européenne, ou encore les capitalistes dévoyés d'Asie du Sud-Est, de Chine et particulièrement de la sphère russophone pour les liens ambigus que certains entretiennent avec leur classe politique. Pour les « espions », au-delà de la délinquance pure (trafic de drogue, traite des êtres humains, vols, etc.), le crime organisé, défini par le volume financier injecté dans le système économico-légal, rime principalement avec menaces économiques. Ce qui donne, dans le désordre et de manière non exhaustive : blanchiment, déstabilisation des marchés, corruption, piratage... Autant de matières, à la frange du légal et de l'illégal, dont seraient spécialistes les criminels russes, leurs collègues caucasiens, et plus largement ceux que l'on appelle les *affairistes*...

1. En nous appuyant notamment sur des sources policières, de gendarmerie, douanières, judiciaires, orales et surtout écrites, françaises comme étrangères, et dans tous les cas confidentielles.

Ces milliards qui viennent de Russie

Neuilly-sur-Seine, vendredi 13 février 2004, 21 heures. Pavel Oustilovski est abattu de deux balles de 9 mm dans le hall d'entrée de son immeuble, rue Soyer. La première l'a atteint au ventre, la seconde en pleine tête. Toutes deux sont tirées à bout portant sur cet ancien champion de boxe de Saint-Pétersbourg, qui revenait de la salle de sport. Âgé de 35 ans, Pavel était arrivé à la fin des années quatre-vingt-dix en France, en provenance de Suisse où il avait travaillé pour une société à capitaux russes. Après s'être occupé de l'accueil de concitoyens à Paris (ce qui lui avait valu d'être placé sur écoute par la DST qui les avait finalement interrompues...), il avait monté grâce à l'argent d'un de ses clients une société de transport à Versailles — il s'était d'ailleurs brouillé avec son investisseur qui lui réclamait des comptes et qu'il avait «éconduit». L'homme gérait en parallèle une société civile immobilière, tandis que sa compagne s'occupait d'un restaurant russe, le *Moscou*, situé près de la place Clichy à Paris. Au moment de son exécution, Pavel — à qui l'on connaissait également quelques différends pour une histoire de femmes — était sans emploi, mais son ordinateur porte la trace d'importants flux

financiers suspects, en l'occurrence des dizaines de millions d'euros.

Une commission rogatoire pour blanchiment aggravé est alors délivrée à la brigade de recherche et d'investigations financières de Paris. Selon l'enquête, l'ancien boxeur, sans argent ni business à lui, pour ne pas dire qu'il était « à la rue », jouait vraisemblablement les « gestionnaires de fortunes » associé à deux compatriotes. Des hommes que les policiers auraient aimé interroger, s'ils ne s'étaient empressés de disparaître après son meurtre...

À défaut d'identifier l'origine des fonds, les enquêteurs de la BRIF retrouvent au cours de leurs investigations trois Mercedes manquantes dans une autre affaire russe dont ils ont la charge depuis dix-huit mois : Kama Trade¹.

S'il n'existe aucun lien de cause à effet entre les deux affaires, Pavel entretenait visiblement des relations avec plusieurs personnages mis en cause dans ce dossier de blanchiment international, dont l'épicentre est à Paris et qui est présenté comme l'un des plus importants au monde.

Un homme abattu de deux balles sur fond de mouvements d'argent obscurs d'un côté, des centaines de millions qui transitent par des circuits financiers internationaux, avec des comptes en banque et des sociétés qui s'emboîtent comme des poupées russes de l'autre... En quelques mots, tous les ingrédients de deux scénarios de films noirs à la mode de l'Est. Depuis plus de quinze ans et l'apparition des premiers Russes fortunés, le mot « mafia » est sur toutes les lèvres. La fantasmagique « mafia russe » a été la star des années quatre-vingt-dix. L'Europe occidentale ne guettait

1. Voir p. 43.

plus les chars et les casquettes de l'Armée rouge à l'horizon, mais les limousines blindées et les chapkas des nouveaux parrains de Moscou et de Saint-Pétersbourg. Des Igor, Boris et autres Vladimir s'apprêtaient à débarquer avec des cohortes de prostituées, des camions d'armes de guerre, des bataillons de tueurs à gages... enclins à éradiquer le milieu français et à fondre sur le pays. À la place, ce sont des millions qui ont déferlé, par dizaines, par centaines. Sans que l'on sache très bien quelle est leur origine et à qui ils appartiennent. Ce qui les rend d'autant plus inquiétants aux yeux des services de renseignement. La mafia russe n'a pas usurpé sa réputation. En une dizaine d'années elle s'est hissée au sommet de la hiérarchie criminelle, passant du stade de la délinquance spécialisée à celui de crime organisé, en profitant des formidables opportunités qui lui étaient offertes par l'un des plus grands bouleversements géopolitiques de l'histoire contemporaine. À la faveur de ces années chaotiques, les truands ont pris pied dans la sphère légale pour ensuite se policer à l'image de la société russe. Le capitalisme sauvage issu de l'ex-bloc soviétique a ainsi engendré une créature économique ambiguë, l'Affairiste, que les policiers ont du mal à cerner.

1994: les Russes débarquent

En 1994, on observe avec circonspection l'installation de ces « nouveaux Russes », comme on les appelle par opposition à l'ancienne immigration des Russes blancs qui ont fui la révolution bolchevique.

Ces hommes d'affaires se posent dans les beaux quartiers

de la capitale et sur la Côte d'Azur, pour le plus grand bonheur du secteur immobilier alors en plein marasme. Les billets de banque pleuvent sur les demeures cossues, déclenchant les soupçons des observateurs. En 1994, 11 milliards de francs en provenance de Russie sont transférés en France. Mais seuls six dossiers d'investissements sont soumis à l'approbation de la direction du Trésor comme l'exige la loi... Une grosse partie des fonds a d'abord transité par d'autres pays européens, comme l'Allemagne.

Dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix, les achats de villas sur la Riviera française pour des dizaines de millions de francs se multiplient : à Saint-Jean-Cap-Ferrat, à Nice, à Roquebrune-Cap-Martin, au Cap-d'Antibes, à Beaulieu-sur-Mer, à Cannes, à Beausoleil...

En 2000, 483 Russes résidant sur le territoire et ayant fait l'objet d'un signalement d'un service de police français ou étranger sont dans le collimateur des autorités françaises : 260 d'entre eux sont installés en région parisienne, dont une écrasante majorité dans le 16^e arrondissement parisien (avenue Foch, rue du Ranelagh, avenue Victor-Hugo), dans le 15^e et le 8^e et à Neuilly-sur-Seine ; 148 sont installés en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 75 en Rhône-Alpes, en Savoie et dans le pays de Geix, aux portes de la Suisse.

D'après les Renseignements généraux entre 2001 et 2004, 238 millions d'euros ont été investis par des ressortissants de l'ex-URSS sur la Côte d'Azur dans des biens immobiliers (35 en 2001 ; 116 en 2002 ; 62 en 2003 et 105 en 2004)... Sans préciser toutefois si ces investissements relèvent tous du blanchiment. Les policiers s'interrogent, mais ils parviennent rarement à identifier l'origine des fonds. D'autant que si les premiers arrivants, peu au fait des us et coutumes

locales, débarquaient avec des valises de liquide et étaient signalés rapidement à Tracfin¹ les montages se sont sophistiqués depuis. Pourtant, le système dit des «poupées russes», le plus couramment utilisé, est plutôt simple : une Société civile immobilière est créée par un homme de paille étranger. Ce dernier achète des biens immobiliers avec l'argent des commanditaires déposé dans une banque off-shore puis viré sur le compte bancaire de la SCI. Ensuite, l'homme de paille ouvre un compte en France au nom de la SCI et, muni de son cliéquier, se rend chez le notaire. Les associés de la société peuvent alors céder leur part en blanc sous seing privé, pour les vendre à un tiers sans repasser devant le notaire. Une simple lettre manuscrite suffit. Le bien peut ainsi passer de main en main... et le propriétaire rester dans l'ombre. Cerise sur le gâteau, chaque changement de propriétaire permet de blanchir de nouvelles sommes sans revenir en France.

Difficile dès lors de savoir qui se profile derrière ces millions. De quoi entretenir la confusion et laisser courir l'imagination.

Surtout que, ces dernières années, les mafieux russes, après avoir primitivement accumulé des capitaux, ont endossé le costume d'hommes d'affaires. Selon Alexandre Eline, le vice-directeur du département de la lutte contre le crime organisé au ministère de l'Intérieur russe², plus de 2000 sites industriels sont contrôlés par des organisations criminelles, dont une vingtaine de très grosses entreprises, pour la plupart situées dans la région de Moscou,

1. Cellule française de lutte antiblanchiment.

2. *AFP*, 31 janvier 2007.

de la Volga et de l'Extrême-Orient et actifs dans les secteurs des produits chimiques, des métaux, des compagnies de transports et jusqu'à la gestion de certains ports. Au total 450 groupes criminels de plus ou moins grande importance influeraient sur la situation économique et sociale. Et pour Vladimir Ovtchinski, ancien chef d'Interpol Russie entre 1997 et 1999 : « Une très grande partie de l'économie russe a des racines criminelles et plusieurs anciens caïds de la pègre sont aujourd'hui des locomotives de l'économie russe et du pouvoir russe actuel. »

Une situation qui n'aide pas à y voir clair. Selon ce policier spécialiste de la délinquance financière : « Lorsqu'une entreprise complice blanchit l'argent du crime organisé, elle l'injecte dans ses activités, son chiffre d'affaires grossit et ses impôts avec. Si ensuite elle investit dans l'immobilier ou dans les "affaires" (avec le risque supplémentaire qu'elle importe ses méthodes commerciales) en France et déclenche ainsi une enquête de notre part pour savoir si elle possède une surface financière adéquate, les Russes nous répondront que de leur côté tout est clair. C'est tout le problème de l'"affairisme", à mi-chemin entre le légal et l'illégal. Et faute de pouvoir réprimer, on fait prospérer le crime organisé. Certains juristes en Europe prônent de prendre en compte le caractère indépendant du blanchiment et de ne plus le considérer comme la conséquence d'une infraction. »

Les enquêtes françaises aboutissent effectivement rarement. Pour invoquer le blanchiment, les investigateurs doivent prouver que l'argent est le produit d'infractions pénales dans le pays d'origine. Dans ce cas, seules les autorités russes peuvent le faire et la coopération dans ce domaine

est soumise aux aléas de la vie politique locale et des liens des objectifs avec le pouvoir. « Les autorités jouent le jeu lorsque ça les arrange... », poursuit laconique le policier. Et cet autre d'ajouter : « Leur collaboration n'est jamais désintéressée. Lorsque ce sont eux qui nous demandent d'intervenir en nous signalant des "cas", nous prenons les informations avec précaution... C'est souvent que le type est dans leur collimateur pour d'autres raisons. » En résumé, la coopération judiciaire franco-russe en matière de crime organisé est « très médiocre et extrêmement difficile ».

Sauf en mai 2003, mais c'est l'exception qui confirme la règle. La BRIF avait dans le collimateur depuis juin 2002 deux hommes d'affaires, l'un vendeur de pipelines, l'autre de métaux et de pétrole, qui avaient massivement investi en France par l'intermédiaire d'un avocat et d'un commissaire aux comptes, tous deux français. Le système était classique : des SCI montées en France avec des capitaux prêtés par des sociétés étrangères, derrière lesquelles se dissimulaient nos deux affairistes. Les prêts montés avec des conventions de remboursement *in fine* couvraient l'achat, les travaux, l'entretien, etc., les deux « propriétaires officieux » étant de simples locataires. Ces derniers n'ont pas eu de chance. Pour une fois, la police fédérale fiscale russe née en 1991 a travaillé main dans la main avec ses collègues français. Ses enquêteurs ont établi l'infraction primaire en Russie (les pipelines étaient vendus à des sociétés occidentales qui les payaient à une obscure société londonienne — cette dernière ne versant au final qu'un petit pourcentage de cette somme à la société russe), et travaillé en temps réel, se déplaçant en France, accueillant les policiers parisiens, mettant les suspects sur écoutes, communiquant après chaque

opération, etc. Jusqu'à l'arrestation des deux Russes et de leur avocat français et la saisie de leur patrimoine (entre autres deux châteaux en Seine-et-Marne et dans l'Oise, deux appartements parisiens), y compris monégasque (un appartement à Monaco et des comptes bancaires) évalué à 15 millions d'euros. Sans compter les Bentley, Porsche, et autres Mercedes et BMW. Dans ce monde parfait, un Russe a tout de même échappé aux filets policiers... averti par l'un des dirigeants de la police fiscale qui s'est fait payer le service 600 000 euros, comme le confirment les écoutes. Depuis, ce suspect, que les autorités ne veulent pas lâcher, ne quitte plus la Russie. La collaboration policière était trop belle pour durer. Le service a par la suite été dissous et ses agents reclassés massivement au MVD (les services), voire au gouvernement au poste de Premier ministre.

Certes, dans ce dossier les sommes blanchies ne provenaient pas directement d'activités criminelles, mais la conduite des affaires avait de quoi intriguer. Les transferts de documents de banque à banque en Russie se faisaient sous la conduite d'escortes armées et le domaine économique dans lequel évoluent les deux hommes est propice, comme on va le voir, au mélange des genres.

Le grand pillage

Quand bien même l'argent investi serait blanchi, il n'est pas forcément le produit d'une activité mafieuse, ce que tient à souligner cet avocat russo-parisien agacé par l'amalgame qui fait de tous les hommes d'affaires russes des mafieux: «Dans les années qui ont suivi l'effondrement

du système soviétique, nous avons assisté à un processus d'optimisation fiscale de l'ensemble de la société, une évasion massive de capitaux qui ne sont jamais revenus. En Russie, le prélèvement s'effectuait à la source, sur les dividendes des entreprises. Aujourd'hui, l'impôt sur le revenu est fixe, soit 13 %, mais avant les taxes pouvaient représenter 99 %.» Conséquence, la majorité des entrepreneurs ont fraudé le fisc et surtout cherché à placer leurs capitaux en sécurité à l'étranger pour éviter aussi toute saisie en prévision des changements de régime. Le chaos économique des années quatre-vingt-dix a ajouté à la confusion : « Les Russes sont victimes de leur propre système. Au début des années quatre-vingt-dix, la société s'est criminalisée et même les hommes d'affaires ont adopté des techniques "mafieuses" en cas de différend commercial. Aujourd'hui les affaires civiles sont obligées d'être jugées dans les trois mois, donc les différends se résolvent de manière moins violente. »

Mais, à l'époque, la Russie a sombré dans le chaos. L'ensemble de l'économie est privatisé. Les entreprises d'État doivent s'adapter à l'économie de marché et trouver elles-mêmes des débouchés pour survivre. Des pans entiers de l'industrie tombent aux mains des futurs oligarques, de jeunes diplômés alors proches du pouvoir. C'est la « famille » des banquiers et des industriels proches de Boris Eltsine qui ont bâti leur fortune à l'ombre du Kremlin. Le pays est pillé de ses ressources et les bénéfices vite placés à l'étranger. Le tiercé gagnant du business est alors composé d'anciens de la nomenklatura et de leurs protégés, de gangsters et de membres du KGB. Notamment les agents installés

en Occident et qui se sont spécialisés dans les montages financiers discrets du temps de l'URSS.

Face à la débâcle généralisée de la fin des années quatre-vingt — la croissance est nulle, l'industrie est au plus bas, et l'autre grande mamelle de l'économie soviétique, le pétrole, ne va pas mieux —, la nomenklatura estime plus sûr d'assurer ses arrières et commence le pillage en règle du pays, par l'entremise du Département international du comité central en charge de la politique extérieure du parti et du financement des partis communistes étrangers¹. En 1990, le DI décide de transférer des milliards de dollars du parti vers des sociétés écrans privées en URSS et à l'étranger en recourant au savoir-faire du KGB en matière de montage de sociétés écrans, de paradis fiscaux et de blanchiment de capitaux. Dans les années quatre-vingt, ses agents avaient pour le compte du DI fondé de nombreuses banques et autres entreprises dans des pays aux législations souples (Grèce, Italie, Portugal et Chypre) pour y transférer des milliards via la banque soviétique du commerce extérieur. Le système était simple : une entreprise, faux nez du KGB, achetait à la mère patrie des matières premières à des prix inférieurs à ceux du marché international qu'elle revendait au prix fort. La différence finançait les partis frères et les opérations extérieures des services.

Le trésor du parti (dont de nombreux biens immobiliers) suit le même type de circuits montés par les espions en disponibilité à l'étranger. Les services confient l'argent à des millionnaires du marché noir et de la vodka² ainsi qu'à des

1. Paul Klebnikov, *Parrain du Kremlin*, Robert Laffont, 2000.

2. En 1986, Gorbatchev lança une campagne antialcoolique qui eut pour effet de raréfier l'alcool et d'en augmenter le prix et par conséquent de développer

MAFIAS, GANGS ET CARTELS

LA CRIMINALITÉ INTERNATIONALE EN FRANCE

Blanchiment, filières d'immigration, prostitution, trafic d'armes, de stupéfiants, contrefaçon, racket... Pour la première fois, un livre traite de la criminalité internationale implantée en France depuis les années 1990.

L'explosion du bloc soviétique et la mondialisation de l'économie ont changé les dimensions du crime organisé sur notre territoire. Aux côtés du « milieu » traditionnel et des caïds des cités, il faut maintenant compter avec d'autres acteurs de la scène criminelle, tels ces truands géorgiens pilotés par les plus grands parrains de la mafia russe, ou ces gangs sri-lankais qui s'entre-tuent en banlieue parisienne. Et avec de nouvelles activités, depuis les méthodes sophistiquées de piratage informatique jusqu'au prélèvement de données sur les terminaux bancaires. Les contours de différentes mafias (turque, chinoise, italienne...) et autres groupes criminels organisés (cartels colombiens, gangs russes, caucasiens et balkaniques) se dessinent dans l'ombre. D'où viennent et que font précisément ces organisations ? Quel est leur degré d'implantation ? Ont-elles des liens avec le crime organisé français ? Quel danger représentent-elles vraiment ?

Alimentée par des sources confidentielles, la première enquête de fond sur la face cachée de la planète mafieuse en territoire français.

Jérôme Pierrat est journaliste. Il est notamment l'auteur de Une histoire du Milieu (2003), Une vie de voyou (Michel Ardouin dit Porte-avions, 2005), La Mafia des cités (2006).

B.25711.6  05-08

ISBN 978.2.20725711.1
22 €

DENOËL
www.denoel.fr

